

Rapport annuel **29/12/2017**

# AXA IM MATURITY 2020

Forme juridique: FCP

Classification : Obligations et autres titres de créance internationaux

Date d'agrément: 15/09/2015

## RAPPORT DE GESTION

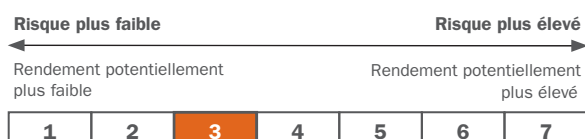
### Objectif de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle d'un Bund échéance 04/01/2021 pour un investissement recommandé jusqu'au 30 septembre 2020. Les Bunds (ou Bundesanleihe) sont des emprunts d'Etat à long terme (10ans) émis par l'Allemagne équivalente de l'OAT française.

### Indicateur de référence

La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, la performance de l'OPCVM pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

### Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

#### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires.

#### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de crédit: Risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité: Risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs de l'OPCVM.

Risque de contrepartie: Risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

#### Risque global

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n°2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

#### Commentaire de gestion

Durant la période de 12 mois sous revue, les conditions sont restées propices au marché européen des titres à haut rendement. Le contexte macroéconomique général s'est montré favorable, soutenu par le maintien de politiques accommodantes par les banques centrales, ce

qui s'est traduit par de solides fondamentaux parmi les émetteurs à haut rendement.

Les conditions macroéconomiques ont été très positives, avec une croissance légèrement supérieure aux attentes, l'Europe enregistrant sa meilleure performance depuis de nombreuses années. Tous les pays ont bénéficié de cette embellie. L'exception est sans doute le Royaume-Uni, où la croissance s'est montrée inférieure aux niveaux observés ces dernières années mais a néanmoins dépassé les prévisions pessimistes de nombreux observateurs dans le sillage du Brexit. Cela dit, les conditions sont loin de dénoter une phase de haute conjoncture, ce qui permet aux banques centrales de rester globalement accommodantes, avec un relèvement des taux de la Réserve fédérale américaine intervenu seulement en décembre et l'annonce de la diminution des mesures de soutien sous différentes formes. Le resserrement des politiques monétaires se montre très progressif jusqu'ici.

La situation du point de vue politique n'a pas été aussi stable. Si l'issue des élections françaises s'est montrée favorable, le président Trump est resté constamment sous pression et Angela Merkel se retrouve dans une position plus faible qu'attendu suite aux élections législatives en Allemagne. La décision de la Première ministre britannique Theresa May de convoquer des élections législatives anticipées s'est retournée contre elle et les négociations sur le Brexit se sont déroulées comme largement attendu dans un contexte de divisions au niveau de l'exécutif. D'une manière générale, les marchés s'en sont peu préoccupés. Il semble probable que cet état d'esprit perdure alors que l'attention se tourne vers les prochaines élections législatives italiennes.

Dans ce contexte, les spreads de crédit ont globalement enregistré un resserrement progressif. Les taux de défaut sont restés très faibles et devraient selon nous le demeurer, rendant les investisseurs disposés à s'exposer au risque de crédit. Ces conditions ont créé des tensions entre l'offre et la demande sur le marché du haut rendement. Il semble toutefois plus juste d'invoquer la faiblesse de l'offre plutôt que la vigueur de la demande. L'année 2017, et le deuxième semestre en particulier, s'est caractérisée par le niveau relativement élevé de remboursements d'obligations qui n'ont pas été compensés par de nouvelles émissions. D'où un tarissement de l'offre, particulièrement prononcé en Europe en septembre-octobre où les marchés ont semblé-il commencé à s'emballer.

Une relative correction est intervenue en novembre,

impulsée par le repli du secteur important que sont les télécommunications, avec la rétrogradation de Frontier (opérateur majeur de téléphonie fixe aux États-Unis), la baisse plus forte qu'attendu du chiffre d'affaires d'Altice (câblo-opérateur international et composante importante du marché européen) et le plongeon de 45 % du cours d'Astaldi (entreprise italienne de BTP). Les volumes d'émission ont par ailleurs augmenté vers la fin de l'année, permettant un certain rééquilibrage entre l'offre et la demande et freinant l'habituel rebond qui caractérise la période des fêtes de fin d'année. Nous avons observé à la fois un montant nominal élevé d'émissions et une détérioration de la qualité de crédit moyenne, c'est-à-dire une offre globalement plus risquée comparé au début de l'année où les titres notés BB représentaient une plus grande proportion. Ce léger resserrement des spreads a permis au marché de se montrer légèrement plus attractif à l'entame de 2018.

En 2017, le fonds a généré une performance nette totale de +1,47 % (actions de catégorie I, nette de frais) et de +2,03 % (actions de catégorie I, avant déduction des frais), tandis que la classe d'actions A a généré une performance de +0,87 % (nette de frais) et de +2,08 % (avant déduction des frais). Le principal indice du marché européen du haut rendement (ICE BofA Merrill Lynch European Currency High Yield Index) a progressé de 4,75 % (couvert en EUR). La performance en 2017 ayant encore une fois été dictée par les événements macroéconomiques, les spreads de crédit se sont de nouveau resserrés. Cette tendance a souri aux obligations de meilleure qualité présentant une durée plus longue et à certaines créances d'entreprises notées CCC. En revanche, les obligations notées B ont sous-performé après un puissant rebond en 2016, impactées en outre par certains événements ponctuels. Le fonds n'a pas échappé à l'accroissement des risques ponctuels et a souffert de la dégradation de la qualité de crédit d'Agrokor.

S'il est vrai que sa performance découle également de notre positionnement relativement prudent dans la mesure où notre philosophie d'investissement Maturity se situe entre celles de nos stratégies Short Duration et Core, les deux dernières années ont été marquées par une augmentation des refinancements d'obligations, le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt ayant incité de nombreux émetteurs à haut rendement à saisir l'occasion de refinancer leur dette à des niveaux nettement inférieurs. Sachant que 37 % des obligations détenues en portefeuille ayant fait l'objet d'un refinancement durant la période, nous avons réinvesti le

produit issu de ces opérations au niveau de rendement actuel du marché, ce qui a eu pour effet de réduire le rendement global du portefeuille

Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

### Techniques de gestion efficace et instruments financiers dérivés

Conformément aux dispositions des articles 27 et 32 à la Position AMF n°2013-06 relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de l'OPCVM.

Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	Néant
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant

\* Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 32)	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Devises
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	CREDIT AGRICOLE CIB BARCLAYS BANK PLC WHOLESALE BNP PARIBAS PA

### Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS ([www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)) sous la rubrique : «Investissement Responsable». Conformément aux dispositions de l'article 314-101 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, un rapport dans lequel la société de gestion rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote sera annexé à son rapport de gestion.

### Information sur la rémunération

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicables aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : [www.axa-im-international.com/remuneration](http://www.axa-im-international.com/remuneration). Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

Gouvernance - Une Politique globale, validée par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération

définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération. L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération aux procédures et politiques adoptées par le Groupe AXA IM est effectuée par le Département de l'audit interne du Groupe AXA IM qui présente chaque année ses conclusions au Comité de rémunération d'AXA IM pour lui permettre d'effectuer ses diligences. Ces conclusions n'ont fait état d'aucune remarque particulière au sujet de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération. Le résultat de l'examen annuel du Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA Investment Managers Paris ainsi que les modifications apportées à la Politique globale de rémunération. Ces modifications portent principalement sur l'introduction d'informations nouvelles (réglementation MiFiD), la simplification de la composition des instruments de la rémunération différée et la modification de la structure du DIP (Deferred Incentive Plan - fonds).

Eléments qualitatifs et quantitatifs -Les données chiffrées fournies ci-après concernent AXA Investment Managers pour l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers et tous types de véhicules d'investissement confondus au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les montants relatifs aux rémunérations se sont vus appliquer une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion du FCP

<b>Montant total des rémunérations versées et/ou attribuées à l'ensemble du personnel sur l'exercice clos au 31 décembre 2017 (1)</b>	
Rémunérations fixes (2) (en milliers d'euros)	390.84
Rémunérations variables (3) (en milliers d'euros)	413.83
Nombre total d'employés (4)	2 578 dont 916 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP

(1) Les informations sur la rémunération n'incluent pas les charges sociales, après application d'une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion du FCP

(2) Les rémunérations fixes sont composées du salaire de base et de tous autres composants de rémunération fixe payés à l'ensemble du personnel d'AXA Investment

Managers au 1er janvier 2017.

(3) Les rémunérations variables, composées d'éléments de salaires variables discrétionnaires, immédiats et différés, incluent :

- les montants attribués au titre de la performance de l'année précédente et entièrement versés sur l'exercice sous revue (rémunérations variables non différées),
- les montants attribués au titre de la performance des années précédentes et de l'exercice sous revue (rémunérations variables différées),
- et des intéressements à long terme mis en place par le Groupe AXA.

(4) Le nombre total d'employés correspond à l'effectif moyen incluant les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée et les conventions de stage au 31 décembre 2017.

(5) Le nombre total d'employés concernés correspond au nombre total d'employés concernés au sein Groupe AXA Investment Managers et au sein d'AXA Investment Managers Paris au 31 décembre 2017.

<b>Montant agrégé des rémunérations versées et/ou attribuées aux collaborateurs et autres cadres supérieurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des portefeuilles gérés (1)</b>			
	<b>Collaborateurs ayant un impact direct sur le profil de risque des véhicules d'investissement</b>	<b>Cadres de direction</b>	<b>Total</b>
Rémunérations fixes et variables (en milliers d'euros) (2) (3)	161.52	206.66	368.17
Nombre d'employés concernés (5)	233 dont 114 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP	113 dont 27 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP	346 dont 141 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP

## Commissions

Les frais de transaction prélevés par le Dépositaire sont intégralement conservés par lui.

## **Services d'aide à la décision d'investissement et compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation**

Conformément aux dispositions de l'article 314-75-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, une information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités fournissant des services d'aide à la décision d'investissement est disponible sur le site internet de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS ([www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr)) sous la rubrique "Nos politiques internes". Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 314-82 et 319-18 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, il est également tenu à disposition des porteurs un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation établi par la société de gestion. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr) sous la rubrique : «Nos politiques internes».

## **Politique d'exécution / de sélection des intermédiaires**

La société de gestion a établi un document «Politique d'exécution» présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Conformément aux dispositions de l'article 314-72 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la politique d'exécution des ordres de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS est publiée sur le site Internet ([www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr)) sous la rubrique : «Nos politiques internes».

En cas de délégation de la gestion par AXA IM Paris vers une autre entité, la politique d'exécution des ordres du délégataire s'appliquera.

Par ailleurs et afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA INVESTMENT MANAGERS a défini une procédure de sélection et de suivi de ses intermédiaires et contreparties.

Cette procédure vise à encadrer :

1 - le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquels la société

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS souhaite traiter,

2 - la façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont règlementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible.

La société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et, en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette procédure.

## **Informations sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance « ESG »**

Conformément au décret 2015-1850 29 décembre 2015, nous vous informons que l'OPCVM n'applique pas simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que déterminés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS. Le fonds n'intègre pas explicitement les critères ESG au niveau de son processus d'investissement, néanmoins, celui-ci est soumis à la politique d'Investissement Responsable d'AXA IM qui regroupe essentiellement : - des exclusions sectorielles concernant : les armes controversées, les dérivés sur matières premières agricoles ainsi que les producteurs d'huile de palme non certifiés RSPO. - l'accès à notre plateforme RI search : accès de tous les gérants AXA IM, à la base propriétaire RI Search dans laquelle sont stockées les différentes analyses et productions ESG réalisées par l'équipe RI, ainsi qu'une interface d'empreinte ESG (scores et intensité carbone) pour chaque portefeuille et leur benchmark respectif le cas échéant. - engagement actionnarial : l'approche d'AXA IM comprend la mise en place d'une politique de vote ainsi que des actions de dialogue avec les entreprises dans lesquelles investissent les portefeuilles d'investissement gérés par les entités d'AXA-IM sur des sujets sensibles relatifs aux facteurs ESG. Cette approche d'engagement se fait au niveau d'AXA IM et bénéficie à tous les portefeuilles gérés par AXA IM . Des précisions supplémentaires concernant l'Investissement Responsable sont également disponibles sur le site internet de la société AXA Investment Managers Paris ([www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr)).

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

CGI, Ann. III, art. 41 sexdecies H à 41 sexdecies J

Compartiment A		
Décomposition du coupon	Net global en euro	Net unitaire en euro
Actions ouvrant droit à abattement*	0.00	0.00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement	8,315,164.84	4.78
<b>TOTAL</b>	<b>8,315,164.84</b>	<b>4.78</b>
Compartiment I		
Décomposition du coupon	Net global en euro	Net unitaire en euro
Actions ouvrant droit à abattement*	0.00	0.00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement	221,299.59	5.39
<b>TOTAL</b>	<b>221,299.59</b>	<b>5.39</b>

\*Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

## Modifications intervenues

- Mise à jour KIID : Frais
- Prise en charge possible par le fonds de certaines contributions, notamment Redevance AMF en supplément des frais de gestion.
- Mise à jour du prospectus du fonds avec le Règlement européen (UE) 2015/2365 sur les opérations de financement sur titres (SFTR).

## Modifications à intervenir

- Mise à jour de l'adresse du site internet : [www.axa-im-international.com](http://www.axa-im-international.com) est remplacé par [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)
- Insertion dans le prospectus (rubrique "Indications sur le régime fiscal") du paragraphe sur l'échange automatique d'informations fiscales (réglementation CRS).
- Indication dans le prospectus (rubrique "Informations d'ordre commercial") que : "Les informations sur la politique de vote et le rapport sur les conditions d'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr))".
- Indication dans le prospectus (rubrique "Les actifs -

Titres de créance et Instruments du marché monétaire") que l'OPCVM peut investir jusqu'à 35% de ses actifs en titres financiers éligibles ou en instruments du marché monétaire émis ou garantis par une même entité (ratio dérogatoire). Parallèlement à cette insertion, le profil de risques de l'OPCVM est complété.

## Données relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)

Sur la période, l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres.

Le prospectus complet (visé par l'AMF) est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux.  
Commissaire aux comptes :  
PriceWaterhouseCoopers France



AXA IM MATURITY 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2017





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2017

AXA IM MATURITY 2020  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS  
TOUR MAJUNGA - 6 PLACE DE LA PYRAMIDE  
92208 PARIS LA DEFENSE CEDEX

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons **effectué l'audit** des comptes annuels de **l'OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement AXA IM MATURITY 2020 **relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### **Référentiel d'audit**

Nous avons **effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France**. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons **réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/12/2016 à la date d'émission de notre rapport**, et notamment nous **n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.**

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AXA IM MATURITY 2020

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et **sur la présentation d'ensemble des comptes.**

**Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.**

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

**Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.**

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.**

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement **d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



- il prend **connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne** ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la **convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations** fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie **la présentation d'ensemble des comptes annuels** et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

# **AXA IM MATURITY 2020**

**RAPPORT ANNUEL**

**AU**

**29/12/2017**

## Bilan actif au 29/12/2017 en EUR

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>381 552 020,32</b>	<b>408 258 871,19</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>381 552 020,32</b>	<b>408 258 871,19</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	381 552 020,32	408 258 871,19
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>154 040 096,53</b>	<b>157 149 479,04</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>153 649 133,56</b>	<b>157 076 724,53</b>
<b>Autres</b>	<b>390 962,97</b>	<b>72 754,51</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>15 659 106,81</b>	<b>19 483 406,11</b>
<b>Liquidités</b>	<b>15 659 106,81</b>	<b>19 483 406,11</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>551 251 223,66</b>	<b>584 891 756,34</b>

## Bilan passif au 29/12/2017 en EUR

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	384 009 163,72	398 306 472,68
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	15 208,03	8 881,64
<b>Report à nouveau (a)</b>	742,07	6 886,08
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-6 276 570,70	7 345 512,38
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	19 887 053,20	19 390 830,52
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>397 635 596,32</b>	<b>425 058 583,30</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>153 615 627,34</b>	<b>159 833 173,04</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>153 022 173,48</b>	<b>159 398 900,76</b>
<b>Autres</b>	<b>593 453,86</b>	<b>434 272,28</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>551 251 223,66</b>	<b>584 891 756,34</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-bilan au 29/12/2017 en EUR

---

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Operations de couverture</b>		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Operations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres operations</b>		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Autres operations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## Compte de résultat au 29/12/2017 en EUR

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 937,65	11 974,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	25 041 249,42	20 270 915,22
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>25 064 187,07</b>	<b>20 282 889,54</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	45 892,58	26 138,94
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>45 892,58</b>	<b>26 138,94</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>25 018 294,49</b>	<b>20 256 750,60</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	4 534 783,40	3 974 413,61
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-I) (I - II + III - IV)</b>	<b>20 483 511,09</b>	<b>16 282 336,99</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-596 457,89	3 108 493,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>19 887 053,20</b>	<b>19 390 830,52</b>

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'EUR.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

### 1. Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

**Valeurs mobilières :**

**Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :**

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ces contrôles.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant

de fournisseurs de données éligibles et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

- Bon du Trésor à intérêts annuels (BTAN), bon du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF) et billets de trésorerie (T-bills) :
  - Les BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).

En présence d'une forte variation des marchés, la méthode linéaire est abandonnée et les instruments sont valorisés selon la méthode réservée aux BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie supérieure à trois mois.

- Les BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie supérieur à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient supérieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués à leur valeur de marché (sources : BGN, Bloomberg).

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

#### Les parts ou actions d'OPC :

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FIA sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

#### Les Titres de Créance Négociable :

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).

Dans certains cas (événement de crédit par exemple), la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à trois mois.

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap EONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

#### Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
  
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossées à des prêts (CLO) :
  - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
  
  - les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

#### Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
  - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée selon les modalités contractuelles.
  
  - Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.

- Pensions :
  - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
  - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

### **Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :**

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.
- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).
- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
  - La valeur nominale de l'instrument,
  - Le prix d'exercice de l'instrument,
  - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
  - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
  - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

⇒ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

- Swap de taux de maturité inférieure à trois mois :

Les swaps de maturité inférieure à trois mois à la date de départ du swap ou à la date de calcul de la valeur liquidative sont valorisés de façon linéaire.

Dans le cas où le swap n'est pas adossé à un actif spécifique et en présence d'une forte variation des taux d'intérêt, la méthode linéaire est abandonnée et le swap est valorisé selon la méthode réservée aux swaps de taux de maturité supérieure à trois mois.

- Swap de taux de maturité supérieure à trois mois :

- Swap de taux contre EONIA, FED FUNDS ou SONIA :

Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon. Lorsque la maturité résiduelle du swap devient inférieure à trois mois, la méthode de linéarisation est appliquée.

- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :

Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

⇒ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

## 2. Méthodes de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques du UCIT et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

## 3. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;

- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Parts de Capitalisation :

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

#### Parts de Distribution :

Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

le résultat net est intégralement distribué, aux arrondis près,

les plus-values nettes réalisées peuvent être sur décision de la société de gestion partiellement ou intégralement distribuées.

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision de la société de gestion et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

## **4. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de l'OPC :
  - Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :
    - Parts de la catégorie « A » :  
Le taux maximum des frais de gestion est de 1,20% TTC de l'actif net (OPC inclus).
    - Parts de la catégorie « I » :  
Le taux maximum des frais de gestion est de 0,60% TTC de l'actif net (OPC inclus).
    - Parts de la catégorie « E » :

Le taux maximum des frais de gestion est de 2,20% TTC, dont 1% de frais de distribution maximum, de l'actif net (OPC inclus).

- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
  - Néant.
- Commission de mouvement / Dépositaire :
  - Le prélèvement maximum sur chaque transaction est de 50 € TTC.
- Commission de surperformance :
  - Néant.
- Rétrocession de frais de gestion :
  - Néant.
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
  - Non applicable.

## 5. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.



## 6. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds.

<b><i>Tableau de concordance des parts</i></b>			
<b>Nom du fonds :</b>	<b>AXA IM MATURITY 2020</b>		
<b>Code portefeuille :</b>	<b>AFUB</b>		
<b>Code ISIN</b>	<b>Catégorie indiquée sur le prospectus/KIID</b>	<b>Affectation des résultats</b>	<b>Parts présentées dans l'inventaire</b>
FR0012903276	A « C »	Capitalisation	C1
FR0012927192	I « C »	Capitalisation	C2
FR0012927218	E « C »	Capitalisation	C3
FR0012927184	A « D »	Distribution	D1
FR0012927200	I « D »	Distribution	D2
FR0012927226	E « D »	Distribution	

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>425 058 583,30</b>	<b>61 960 771,85</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	352 169 338,91
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 379 566,30	-10 654 512,83
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 271 410,98	556 175,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 821 053,64	-1 844 751,70
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 845,01	-13 101,44
Différences de change	-1 871 008,63	-1 354 262,06
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 544 242,23	9 196 802,75
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>1 874 709,71</i>	<i>8 418 951,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>8 418 951,94</i>	<i>-777 850,81</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-3 195 936,27	-314 558,74
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-8 364 256,97	-925 655,84
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	20 483 511,09	16 282 336,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>397 635 596,32</b>	<b>425 058 583,30</b>

\* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe nego. sur un marché regl. ou assimilé	381 552 020,32	95,96
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>381 552 020,32</b>	<b>95,96</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>381 552 020,32</b>	<b>95,96</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors Bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Hors Bilan</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	381 552 020,32	95,96						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							15 659 106,81	3,94
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	2 044 007,33	0,51	4 204 757,29	1,06	217 562 613,53	54,71	157 740 642,17	39,67		
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	15 659 106,81	3,94								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 GBP	% GBP	Devise 2 USD	% USD	Devise 3	%	Devise N	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	120 644 223,37	30,34	30 316 815,10	7,62				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances			135 992,67	0,03				
Comptes financiers	1 221 150,24	0,31	1 223 918,47	0,31				
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	121 745 170,12	30,62	31 277 003,36	7,87				
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	29/12/2017
<b>Créances</b>	
Devises à terme	153 649 133,56
Coupons à recevoir	262 622,67
Autres créances	128 340,30
<b>Total des créances</b>	<b>154 040 096,53</b>
<b>Dettes</b>	
Devises à terme	-153 022 173,48
Frais de gestion	-593 249,86
Autres Dettes	-204,00
<b>Total des dettes</b>	<b>-153 615 627,34</b>
<b>Total dettes et créances</b>	<b>424 469,19</b>

### 3.6. Capitaux propres

#### MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
<b>C1</b>	SHARE A DE CAPITALISATION	
Actions ou parts émises durant l'exercice	0	0,00
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-127 383,984	-12 974 371,46

	En parts	En montant
<b>C2</b>	SHARE I DE CAPITALISATION	
Actions ou parts émises durant l'exercice	0	0,00
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-22 072,234	-2 282 074,16

	En parts	En montant
<b>C3</b>	SHARE E DE CAPITALISATION	
Actions ou parts émises durant l'exercice	0	0,00
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	0	0,00

	En parts	En montant
<b>D1</b>	SHARE A DE DISTRIBUTION	
Actions ou parts émises durant l'exercice	0	0,00
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-42 977,9723	-4 123 120,68

	En parts	En montant
<b>D2</b>	SHARE I DE DISTRIBUTION	
Actions ou parts émises durant l'exercice	0	0,00
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	0	0,00

#### COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>C1 SHARE A DE CAPITALISATION</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	129 404,55
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	129 404,55
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	129 404,55
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	129 404,55

	<b>En montant</b>
<b>C2 SHARE I DE CAPITALISATION</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	23 092,16
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	23 092,16
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	23 092,16
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	23 092,16

	<b>En montant</b>
<b>C3 SHARE E DE CAPITALISATION</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	<b>En montant</b>
<b>D1 SHARE A DE DISTRIBUTION</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	41 605,94
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	41 605,94
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	41 605,94
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	41 605,94

	<b>En montant</b>
<b>D2 SHARE I DE DISTRIBUTION</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00



	<b>En montant</b>
<b>D1 SHARE A DE DISTRIBUTION</b>	
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

### 3.7. Frais de gestion

	<b>29/12/2017</b>
<b>C1 SHARE A DE CAPITALISATION</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion fixes	2 201 050,37
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	<b>29/12/2017</b>
<b>C2 SHARE I DE CAPITALISATION</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion fixes	252 918,44
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	<b>29/12/2017</b>
<b>C3 SHARE E DE CAPITALISATION</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,19
Frais de gestion fixes	1 713,60
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	<b>29/12/2017</b>
<b>D1 SHARE A DE DISTRIBUTION</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion fixes	2 055 037,57
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	<b>29/12/2017</b>
<b>D2 SHARE I DE DISTRIBUTION</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion fixes	24 063,42
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC</b>			NEANT	
Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>			NEANT	

### 3.8. Autres informations

#### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2017
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	29/12/2017
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

### 3.9. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant Unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	29/12/2017	30/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	742,07	6 886,08
Résultat	19 887 053,20	19 390 830,52
<b>Total</b>	<b>19 887 795,27</b>	<b>19 397 716,60</b>

	29/12/2017	30/12/2016
<b>C1 SHARE A DE CAPITALISATION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 103 038,58	8 837 470,18
<b>Total</b>	<b>9 103 038,58</b>	<b>8 837 470,18</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	0,00	0,00

	29/12/2017	30/12/2016
<b>C2 SHARE I DE CAPITALISATION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 231 593,12	2 157 792,39
<b>Total</b>	<b>2 231 593,12</b>	<b>2 157 792,39</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	29/12/2017	30/12/2016
<b>C3 SHARE E DE CAPITALISATION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 046,47	2 997,10
<b>Total</b>	<b>3 046,47</b>	<b>2 997,10</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	29/12/2017	30/12/2016
<b>D1 SHARE A DE DISTRIBUTION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	8 315 164,84	8 181 914,63
Report à nouveau de l'exercice	13 403,43	738,29
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>8 328 568,27</b>	<b>8 182 652,92</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 739 574,235	1 782 552,2073
Distribution unitaire	4,78	4,59
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>430,43</b>

	29/12/2017	30/12/2016
<b>D2 SHARE I DE DISTRIBUTION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	221 299,59	216 783,27
Report à nouveau de l'exercice	249,24	20,97
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>221 548,83</b>	<b>216 804,24</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	41 057,4382	41 057,4382
Distribution unitaire	5,39	5,28
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>11,41</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	15 208,03	8 881,64
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 276 570,70	7 345 512,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-6 261 362,67</b>	<b>7 354 394,02</b>

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
<b>C1 SHARE A DE CAPITALISATION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 850 764,26	3 394 799,32
<b>Total</b>	<b>-2 850 764,26</b>	<b>3 394 799,32</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
<b>C2 SHARE I DE CAPITALISATION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-627 927,03	733 524,16
<b>Total</b>	<b>-627 927,03</b>	<b>733 524,16</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
<b>C3 SHARE E DE CAPITALISATION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 211,70	1 347,47
<b>Total</b>	<b>-1 211,70</b>	<b>1 347,47</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
<b>D1 SHARE A DE DISTRIBUTION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	3 137 291,88
Plus et moins-values nettes non distribuées	15 506,18	15 506,18
Capitalisation	-2 731 731,49	0,00
<b>Total</b>	<b>-2 716 597,95</b>	<b>3 152 798,06</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 739 574,235	1 782 552,2073
Distribution unitaire	0,00	1,76

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
<b>D2 SHARE I DE DISTRIBUTION</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	71 850,52
Plus et moins-values nettes non distribuées	74,49	74,49
Capitalisation	-64 936,22	0,00
<b>Total</b>	<b>-64 861,73</b>	<b>71 925,01</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	41 057,4382	41 057,4382
Distribution unitaire	0,00	1,75

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

### 3.10. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
31/12/2015	C1	25 120 433,37	256 298,7007	98,01				0,66
	C2	50 078,44	510,0000	98,19				0,70
	C3	98,08	1,0000	98,08				0,77
	D1	36 789 965,68	375 252,9817	98,04	0,17	0,50		
	D2	98,12	1,0000	98,12	0,20	0,60		
	D3	98,16	1,0000	98,16	0,20	0,57		
30/12/2016	C1	196 599 215,31	1 917 949,7034	102,50				6,37
	C2	42 649 701,08	412 852,5348	103,30				6,99
	C3	78 212,66	767,5621	101,89				5,65
	D1	181 523 438,78	1 782 552,2073	101,83	1,76	4,59		
	D2	4 208 015,47	41 057,4382	102,49	1,75	5,28		
29/12/2017	C1	185 134 340,17	1 790 565,7194	103,39				3,49
	C2	40 963 794,12	390 780,3008	104,82				4,11
	C3	78 108,25	767,5621	101,76				2,39
	D1	167 483 321,12	1 739 574,2350	96,27				-1,57
	D2	3 976 032,66	41 057,4382	96,84				-1,58

A compter de l'exercice clos le 31/12/12, la capitalisation unitaire sur sommes distribuables est composée de la capitalisation unitaire sur résultat et de capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes réalisées.

### 3.11. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
AGROKOR D.D COMPANY GUAR 144A 8.875% 01/02/2020	3 680 000	897 389,89	USD	0,23
ALLIANCE DATA SYSTEMS CO COMPANY GUAR 6.375% 01/04/2020	1 000 000	852 549,69	USD	0,21
AMURFIT KAPPA ACQUISITIO 3.25% 01/06/2021	7 367 000	7 970 275,59	EUR	2,00
ANGLO AMERICAN CAPITAL PLC 2.875% 20/11/20	4 600 000	4 954 180,33	EUR	1,25
ARCELORMITTAL 3% 25/03/2019	900 000	951 993,44	EUR	0,24
ARCELORMITTAL SA 2.875% 06/07/2020	3 391 000	3 661 455,58	EUR	0,92
ARCELORMITTAL SR UNSECURED 06/20 5.125% 01/06/2020	1 804 000	1 576 780,66	USD	0,40
AREVA SA 3.25% 04/09/20	5 800 000	6 170 260,01	EUR	1,55
ARQIVA BROADC FINANCE PL SR UNSECURED REGS 9.5% 31/03/2020	5 415 000	6 482 259,05	GBP	1,63
BALL CORPORATION 3.5% 15/12/2020	7 236 000	7 906 717,73	EUR	1,99
BANK OF IRELAND 10% 12/02/2020	6 633 000	8 556 776,26	EUR	2,11
BARCLAYS BANK PLC 10% 21/05/21	4 200 000	6 231 868,88	GBP	1,57
BOPARAN FINANCE PLC 4.375% 15/07/2021	2 000 000	1 872 458,61	EUR	0,47
BOPARAN FINANCE PLC SR SECURED REGS 5.25% 15/07/2019	2 250 000	2 496 961,83	GBP	0,63
CABLE + WIRE INTL 8.625% 25/03/2019	3 680 000	4 731 477,87	GBP	1,19
CABOT FINANCIAL LUXEMBOU SR SECURED REGS 6.5% 01/04/2021	5 161 000	6 023 954,20	GBP	1,51
CASINO GUICHARD PERRACHO 5.244% 09/03/2020	3 000 000	3 441 751,17	EUR	0,87
CASINO GUICHARD PERRACH 05/21 FIXED 4.726	3 800 000	4 552 693,28	EUR	1,14
CEMEX SAB DE CV SR SECURED 144A 7.25% 15/01/2021	4 500 000	4 019 920,05	USD	1,01
CERAMTEC GROUP GMBH COMPANY GUAR REGS 8.25% 15/08/2021	2 500 000	2 693 495,03	EUR	0,68
CIRSA FUNDING LUXEMBOURG SA 5.75% 15/05/2021	5 364 000	5 638 726,36	EUR	1,42
CNH INDUSTRIAL FIN EUR S COMPANY GUAR REGS 2.75% 18/03/2019	3 975 000	4 189 032,55	EUR	1,05
CNH INDUSTRIAL FIN EUR S COMPANY GUAR REGS 2.875% 27/09/2021	3 000 000	3 291 081,56	EUR	0,83
CO OP GRP HLDS COMPANY GUAR REGS 5.625% 08/07/2020	5 300 000	6 769 214,77	GBP	1,70
COGNITA FINANCING PLC 7.75% 15/08/2021	4 300 000	5 155 292,85	GBP	1,30
CONSTELLIUM NV 4.625% 15/05/2021	2 195 000	2 251 865,11	EUR	0,57
EDREAMS ODIGEO SA REGS 8.50% 01/08/2021	5 073 000	5 398 937,02	EUR	1,36
ENTERPRISE INNS 6.875% 15/02/21	2 300 000	2 932 267,88	GBP	0,74
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE SR UNSECURED 4.5% 15/04/2020	8 800 000	7 589 340,36	USD	1,91
FIAT CHRYSLER FINANCE EU COMPANY GUAR REGS 4.75% 22/03/2021	3 400 000	3 899 314,80	EUR	0,98
FMC FINANCE VII SA COMPANY GUAR REGS 5.25% 15/02/2021	2 740 000	3 218 308,10	EUR	0,81
GAMENET GROUP SPA SR SECURED REGS 6% 15/08/2021	3 200 000	3 381 632,00	EUR	0,85
GAZPROM (GAZ CAPITAL SA) SR UNSECURED REGS 3.389% 20/03/2020	5 200 000	5 621 373,95	EUR	1,41
GAZPROM (GAZ CAPITAL SA) SR UNSECURED REGS 3.6% 26/02/2021	4 700 000	5 204 234,67	EUR	1,31
GLENCORE FINANCE EUROPE 3.375% 30/09/2020	600 000	656 024,55	EUR	0,16
GOVERNOR + CO OF THE BAN 1.25% 09/04/2020	100 000	103 471,63	EUR	0,03
GRAINGER PLC 5% 16/12/20	5 920 000	7 260 766,95	GBP	1,83
GTECH SPA 3.50% 05/03/2020	4 600 000	5 170 491,15	EUR	1,30
HEATHROW FINANCE PLC SR SECURED REGS 5.375% 01/09/2019	5 480 000	6 686 700,68	GBP	1,68
HEIDELBERGCEMENT FIN LUX COMPANY GUAR REGS 7.5% 03/04/2020	6 090 000	7 218 270,18	EUR	1,82
HSS FINANCING PLC 6.75% 01/08/2019	1 880 000	1 366 036,61	GBP	0,34
HUNTSMAN INTERNATIONAL L COMPANY GUAR 5.125% 15/04/2021	6 152 000	6 937 020,96	EUR	1,74
INTERXION HOLDING NV 6% 15/07/2020	6 668 000	7 064 572,65	EUR	1,78
INTESA SANPAO 5.15% 16/07/2020	4 000 000	4 535 821,71	EUR	1,14
INTRALOT CAPITAL LUX SR UNSECURED REGS 6.75% 15/09/2021	4 090 000	4 452 087,82	EUR	1,12
ITALIE 4% 01/09/20	6 000 000	6 703 833,76	EUR	1,69
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO COMPANY GUAR 144A 3.5% 15/03/2020	7 150 000	6 088 813,29	USD	1,53
JAGUAR LAND ROVER AUTO 2.75% 24/01/2021	1 488 000	1 720 726,66	GBP	0,43
JERROLD FINCO PLC 6.25% 15/09/2021	4 800 000	5 691 432,43	GBP	1,43



Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
KELDA FINANCE NO 3 PLC SR SECURED REGS 5.75% 17/02/2020	4 300 000	5 323 078,48	GBP	1,34
LINCOLN FINANCE LIMITED 6.875% 15/04/2021	4 669 000	4 970 131,00	EUR	1,25
LOXAM SAS 4.875% 23/07/2021	4 952 000	3 671 268,22	EUR	0,92
MEIF RENEWABLE ENERGY 6.75% 01/02/2020	5 404 000	5 106 601,93	GBP	1,28
MERCURY BONDCO SR SECURED REGS 7.125% 30/05/21	5 158 000	5 374 098,55	EUR	1,35
MIZZEN BONDCO SR SECURED REGS 7.0% 01/05/2021	3 250 000	3 888 560,31	GBP	0,98
MONICHEM HOLDCO 3 S.A. 5.25% 15/06/2021	2 000 000	2 024 410,00	EUR	0,51
NOKIA OYJ SR UNSECURED REGS 1% 15/03/2021	8 000 000	8 095 718,28	EUR	2,04
NWEN FINANCE PLC SR SECURED REGS 5.875% 21/06/2021	2 153 000	2 709 988,98	GBP	0,68
NYRSTAR NETHERLANDS HOLD COMPANY GUAR REGS 8.5% 15/09/2019	4 500 000	5 080 230,09	EUR	1,28
OI EUROPEAN GROUP B.V. 09/20 FIXED 6.75	6 715 000	8 021 587,71	EUR	2,02
OLD MUTUAL PLC SUBORDINATED REGS 8% 03/06/2021	3 475 000	4 582 210,13	GBP	1,15
PERFORM GROUP FINANCING SR SECURED REGS 8.5% 15/11/2020	1 872 000	2 196 108,83	GBP	0,55
PERSTORP HOLDING AB REGS 7.625% 30/06/2021	4 000 000	3 403 923,50	EUR	0,86
SCHAEFFLER FINANCE BV 2.5% 15/05/2020	4 000 000	4 087 133,37	EUR	1,03
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZW 2.75% 15/09/2021	3 614 000	3 718 685,50	EUR	0,94
SMURFIT KAPPA ACQUISITIO COMPANY GUAR REGS 4.125% 30/01/2020	350 000	382 924,24	EUR	0,10
SOFTBANK CORP 4.625% 15/04/2020	3 100 000	3 406 704,25	EUR	0,86
SOFTBANK GROUP CORP COMPANY GUAR 144A 4.5% 15/04/2020	2 000 000	1 717 654,90	USD	0,43
SOUTHERN WATER GREENSAND 8.5% 15/04/2019	6 135 000	7 686 748,72	GBP	1,93
TELECOM ITALIA CAPITAL COMPANY GUAR 7.175% 18/06/2019	6 240 000	5 530 358,93	USD	1,39
TELECOM ITALIA SPA 4.5% 25/01/2021	4 024 000	4 679 540,31	EUR	1,18
TESCO 5.50% 13 DEC 2019	2 964 000	3 623 631,21	GBP	0,91
TESCO CORPORATE TREASURY SERVI 2.125% 12/11/20	1 000 000	1 048 823,37	EUR	0,26
TEVA PHARM FNC NL II COMPANY GUAR REGS 0.375% 25/07/2020	5 300 000	5 044 881,23	EUR	1,27
THAMES WATER KEMBLE FINA SR SECURED REGS 7.75% 01/04/2019	4 680 000	5 802 512,09	GBP	1,46
THOMAS COOK FINANCE PLC COMPANY GUAR REGS 6.75% 15/06/2021	3 900 000	4 057 017,86	EUR	1,02
TITAN GLOBAL FINANCE PLC 3.5% 17/06/2021	3 276 000	3 466 956,62	EUR	0,87
UNICREDIT SPA 6.125% 19/04/2021	4 550 000	5 436 213,96	EUR	1,37
UPM KYMMENE OYJ SR UNSECURED 144A 5.5% 30/01/2018	400 000	341 600,60	USD	0,09
UPM KYMMENE OYJ SR UNSECURED REGS 5.5% 30/01/2018	2 000 000	1 702 406,73	USD	0,43
VIVACOM 6.625% 15/11/18	4 171 000	4 204 757,29	EUR	1,06
VOLVO CAR AB COMPANY GUAR REGS 3.25% 18/05/2021	4 700 000	5 124 325,09	EUR	1,29
VUE INTERNATIONAL BIDCO PLC 7.875% 15/07/2020	3 900 000	4 624 288,99	GBP	1,16
WILLIAM HILL PLZ 4.25% 05/06/2020	3 125 000	3 690 843,50	GBP	0,93
XSTRATA FIN CANADA 7.375u 27/05/20	5 900 000	7 860 689,54	GBP	1,98
ZF NA CAPITAL 2.25% 26/04/2019	7 300 000	7 623 493,85	EUR	1,92
<b>TOTAL Obligations a taux fixe nego. sur un marche regl. ou assimile</b>		<b>381 552 020,32</b>		<b>95,95</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile</b>		<b>381 552 020,32</b>		<b>95,95</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilees</b>		<b>381 552 020,32</b>		<b>95,95</b>

**AXA IM MATURITY 2020**

**Société de gestion :** AXA Investment Managers Paris – Siège social :Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux – Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n°GP 92-08 en date du 7 avril 1992  
Société Anonyme au capital de 1 384 380 euros – SIREN 353 534 506 RCS Nanterre

